



Comité Technique Local du 20 janvier 2022

Monsieur le Président,

Il est des traditions dont on se passerait bien : tel est le cas de ce Comité Technique Local du 20 janvier 2022, à l'issue duquel seront rayés, d'un trait de plume directorial, dix-neuf emplois supplémentaires en Saône et Loire. Dix-neuf emplois, dont certains dans des structures nouvellement constituées, à peine viables, et déjà bien en deçà de la volumétrie d'emplois estimée lors de la campagne de « promotion » du NRP..!

Si cet exercice relève manifestement d'une routine éprouvée pour les représentants de la direction, ses conséquences sont autrement redoutables pour les services, les missions et les agents.

A l'occasion de vos vœux à l'endroit des représentants des personnels, vous avez souhaité que 2022 mette en avant les valeurs de résilience, empathie et collectif.

Dès lors, vous actiez certainement qu'à cause du NRP et de ses conséquences néfastes sur l'environnement professionnel et personnel des agents, il nous fallait acquérir la capacité à *surmonter des chocs traumatiques*, que chacun devait être *capable de s'identifier à l'autre dans ce qu'il ressent*. Quant au « collectif », à l'heure du télétravail et avec la perspective du « co-working », nous craignons ce que l'administration lui réserve.

Au regard des contre-réformes à l'œuvre dans notre administration et des suppressions d'emplois continues, nous souhaitons que ces vœux se traduisent par des actions concrètes visant à protéger et garantir les conditions de vie au travail des agents, et à pérenniser les missions.

Malheureusement, le Service Public, dans chacun de ses secteurs, est victime depuis une vingtaine d'années, d'un mal mortifère qui l'affaiblit lentement, le vide de ses forces comme de son sens et détruit en son sein garanties collectives et cohésion des équipes. La DGFIP est la vitrine de ce déclin programmé.

Aujourd'hui, outils numériques et intelligence artificielle ne sont que les nouveaux alibis servis à l'envi tel un dogme ânonné sans autre réflexion et auquel il nous faudrait souscrire.

Les 1 600 nouvelles suppressions d'emplois dans notre administration, ajoutées aux dizaines de milliers déjà infligées, nourriront elles-mêmes cette fuite en avant dont l'élan emporte tout à la fois les structures et le contenu des missions, les usagers et les agents, les règles de gestions et les principes fondamentaux tels que l'égalité de traitement des usagers.

Cette fuite en avant est celle des restructurations incessantes, des regroupements et des fusions, c'est-à-dire des fermetures, c'est-à-dire, sous couvert de « simplifications », en fait, des abandons de missions.

Elle est celle qui frappe les plus faibles et les plus défavorisés.

Elle est celle qui laisse livrés à eux-mêmes agents et chefs de services, dotés seulement de leur volonté de faire face malgré tout... Faire face mais dans la limite de leurs capacités amoindries à chaque suppression de poste supplémentaire mais aussi à chacun des recrutements qui ne vient pas.

Ce qui éclate au grand jour c'est que ce qu'il se passe à la DGFIP n'a en rien amélioré le service public des finances ; l'ensemble vacille.

Les difficultés croissantes à faire face chaque jour vont de pair avec le déclassement social à l'œuvre pour l'ensemble des salariés et employés de notre pays qu'il s'agisse des rémunérations, de la protection sociale ou encore, et ce n'est pas le moindre, des questions de reconnaissance ou de démocratie.

Il est des traditions dont on se passerait bien.

Notre refus des contre-réformes imposées et des suppressions d'emplois ne rend absolument pas envisageable notre participation à ce Comité Technique Local.

Montceau les Mines le 19 janvier 2022